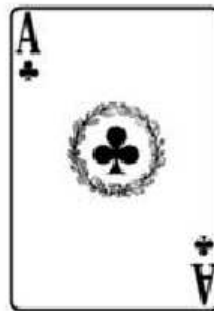
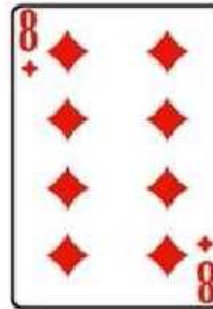
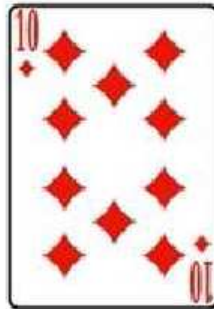
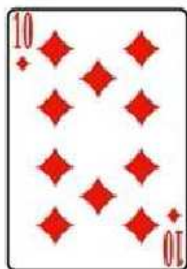


EXERCICE CARTOMANCIE FEVRIER 2010

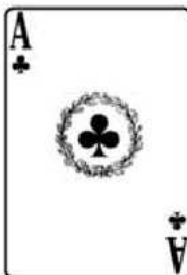
Jean-Claude s'interroge sur ses placements financiers réalisés il y a quelques années. Après la crise qui ne lui a pas tant fait gagné d'argent sur ces placements, il se demande s'il ne ferait pas mieux de tout modifier.

Question : Dois-je modifier les placements financiers établis ?

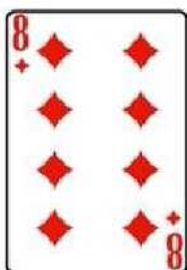




Jean-Claude doit effectivement songer à modifier ses placements mais il lui est conseillé d'agir avec méthode et réflexion, sans se jeter dans des placements ou investissements qui pourraient s'avérer encore moins rentables. Il doit tout scruter et envisager plusieurs solutions potentielles.



Jean-Claude va se rapprocher d'une personne dont c'est le métier et qui lui apportera ses expériences et conseils avisés. Toutefois, même si les propositions sont rentables, il ne faut pas perdre de vue qu'il s'agit d'argent et que tous conseils se monnaient.



Les communications et les accords financiers vont trouver leur point d'équilibre et les contrats nouveaux pourront se signer présageant de bonnes rentrées financières.



Attention toutefois, avant de signer quoi que ce soit, Jean-Claude doit s'assurer de ne rien oublier et surtout de vérifier s'il ne perd pas d'argent en fermant les comptes précédents.